

Lobbying pour la sécurité routière

Référence: "Group pitches ways to reduce moose accidents." *The Nor'wester*, 33, 12, 2011.

Mots-clés : lobbying; sécurité routière; mesures

Contexte :

Face aux nombreux accidents de la route causés par les orignaux, un groupe de lobbyistes fait pression sur le gouvernement provincial de Terre-Neuve-et-Labrador afin que ce dernier apporte des solutions à ce problème récurrent.

Problème identifié :

De plus en plus d'accidents de la route sont causés par des orignaux chaque année; des statistiques révèlent une augmentation considérable de ces accidents, dont le nombre était passé à 776 en 2010, comparativement à 474 en 2008.

Causes du problème :

L'une des causes de ce grand nombre d'accidents se trouve dans la taille du cheptel d'orignaux à T.-N.-L., qui est très élevé : on parle d'environ 126 000 orignaux se trouvant sur l'île, ce qui fait plus d'un orignal par kilomètre.

Objectifs à atteindre :

Ce comité veut que le gouvernement provincial mette en place des solutions pour réduire le nombre d'accidents se produisant en raison de la présence d'orignaux sur l'autoroute la plus tristement connue pour ce type d'accident.

Solution envisagée :

Le groupe de pression demande au gouvernement provincial d'ériger des clôtures empêchant les animaux sauvages de traverser la route, de délivrer plus de permis de chasse à l'orignal, de mettre en place un numéro d'urgence pour signaler la présence d'un orignal sur la route, de couper les broussailles sur les côtés de l'autoroute et d'installer des lampadaires aux grandes intersections. Le groupe voudrait aussi que le gouvernement installe des panneaux avec des lumières clignotantes pour prévenir les automobilistes du danger que représentent les orignaux et enfin, qu'il réduise la limite de vitesse permise de 20 km/h pendant la nuit.

Mise en œuvre de la solution :

Afin de faire entendre ses revendications, le groupe fait pression sur le gouvernement provincial et sollicite l'aide du public par l'entremise des médias. Récemment, le groupe a envoyé aux élus de l'Assemblée législative de la documentation à ce sujet (coupures de journaux et des rapports sur les statistiques d'accidents). Ainsi au fait de la situation, des accidents, et même des décès qui sont survenus, le gouvernement doit reconnaître sa responsabilité, puisqu'il a été informé du problème.